



Blois, le 12/12/19,

SPIP 41 MOBILISE

Réunis le 12/12/19, les personnels de différents corps du SPIP 41, syndiqués ou non syndiqués, décident à l'unanimité de poursuivre le mouvement de contestation national contre les nouvelles règles de mobilité imposées par notre administration et dénoncent ces règles qui bafouent nos droits.

Nous décidons de renforcer nos modalités d'action, à savoir :

- **la médiatisation de nos revendications à destination des médias, des élus, des autorités administratives et judiciaires ;**
- **l'ajout d'un bandeau en fin de chaque rapport et courriel :**

« La fonction publique fait face à des attaques sans précédent dans ses grands principes : les agents du SPIP du Loir-et-Cher rejoignent le mouvement national et se mobilisent pour la défendre. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant les actes de mobilité. Nous réaffirmons notre attachement aux valeurs de la fonction publique »

- **l'organisation d'un pic-nic revendicatif le Mercredi 18 Décembre 2019 devant le TGI de Blois à partir de 12h15**

La prochaine assemblée générale est prévue le Jeudi 19/12/19 à 12h15.

CGT SPIP Centre Val de Loire

Section SPIP 41